



## Combien de temps avant de toucher des indemnités ?

Par **laurence loval**, le **14/02/2011** à **11:27**

Bonjour, je suis passée au Prud'hommes il y a peu et je viens de recevoir la décision qui m'accorde des indemnités devant être versé par mon ancien employeur. Je voudrais savoir combien de temps le défendeur a de temps pour verser cette indemnité, il n'y a aucune date et je ne fais pas du tout confiance à cet homme.  
Merçi de me répondre.

Par **P.M.**, le **14/02/2011** à **12:21**

Bonjour,  
L'exécution provisoire est de droit dès le Jugement rendu jusqu'à 9 mois de salaires pour la plupart des indemnités, un appel éventuel interjeté dans les délais est suspensif des autres condamnations...

Par **laurence loval**, le **14/02/2011** à **20:13**

Merçi de votre réponse. maintenant j'espère qu'il se montrera règle. Bonne soirée à vous.